

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 48

Artikel: Les "quatre-heures"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202830>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASSENSTEIN & VOGLER
 Grand-Chêne, 11, La 20. 00.

Montreux, Gerbe, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4.50; six mois, fr. 2.50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7.20.

Les abonnements de tent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.

Etranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
 la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

SERVICE GRATUIT

du Conteur, durant le 4^{me} trimestre de 1905 (du 1^{er} octobre au 31 décembre), à tout abonné nouveau pour l'année 1906.

Comment Pèdze devint conseiller.

Les personnes qui suivent les affaires politiques de Vuargnoz-Dessous auront appris, sans doute, que mon jeune ami Constant Pèdze a été élu conseiller communal, dimanche dernier. On leur aura dit aussi qu'il est sorti en tête de liste, bien avant les municipaux, distançant même le syndic de quelques douzaines de voix. Mais elles ignoreraient peut-être toujours les circonstances dans lesquelles s'est faite cette élection, si Pèdze n'avait bien voulu me les narrer à l'intention des lecteurs du *Conteur vaudois*. Nous reproduisons ici son récit sans en retrancher un mot.

« Pour un gaillard curieux, tu es un gaillard rudement curieux. Mais enfin, puisque je t'ai promis cette histoire, la voici :

On buvait un verre, huit jours avant les votes, à la pinte du Sapelot. Il y avait là Ferdinand Amdruz, son beau-frère Menétrey, Péneveyre, le maréchal Bolomey, Edouard Corbaz, Daniel Tienison, le gros Vincent, Chevalley de la Capite et Marius Botzard, celui qu'on appelle le Crotu, pour le distinguer de son cousin qui n'est pas grêlé. On partageait donc deux ou trois litres, sans penser à mal, quand ce diable de maréchal donna sur la table un grand coup de poing qui fit danser les verres, et dit :

— Etes-vous des citoyens, oui ou non ?
 — Alors ! grogna Péneveyre dans sa barbe.
 — Eh bien ! il s'agit d'être d'attaque et de se préparer pour dimanche. Y nous manque un candidat. Je vais vous en proposer un, mais vous me jurerez de le faire nommer : c'est un individu de sorte !

Bolomey but un coup pour se redonner de la voix et continua ainsi :

— L'homme que je vous propose est au milieu de nous. C'est Constant Pèdze.

Moi, qui ne m'attendais pas à ce coup-là, je ne sus que dire et, tout émotionné que j'étais, j'étais machinalement mon poched.

— Ne courbe pas la tête comme un malfaiteur, Constant, et surtout ne me coupe pas le sifflet... Oui, mes amis, c'est notre brave concitoyen Pèdze que je propose à vos suffrages. Si l'un de vous en connaît de plus capables, qu'il les nomme. Mais il n'en trouvera pas. Constant Pèdze ne s'est pas encore mêlé des affaires communales. C'est le seul fort qu'il ait eu. Mais il est jeune, il se rattrapera. On ne peut lui reprocher, en revanche, d'être un ristou, non plus qu'un mômier. Depuis qu'il est

majeur, voilà deux ans de ça, il vient faire sa partie de cartes tous les samedis avec nous. Enfin, c'est un bon garçon et, ce qui ne gâte rien, il est bien fait de sa personne. Quand il aura du poil au menton, ça fera le plus beau de nos conseillers... C'est donc entendu, nous allons mettre son nom sur la liste.

— Il faudrait lui demander s'il est d'accord, fit le Crotu.

— S'il est d'accord !... Je voudrais bien le voir dire non !... N'est-ce pas, Constant, que tu n'aurais pas ce toupet ?

Je ne pus répondre un mot, tant j'étais abasourdi.

— Vous voyez bien qu'il consent ! s'écria le maréchal triomphalement. C'est ainsi que doit se conduire un vrai citoyen... Constant Pèdze, au nom de tes amis, au nom de la population, je te remercie d'avance de tout ce que tu feras pour le bien, l'honneur et la prospérité de notre chère commune de Vuargnoz-Dessous !... A la tienne, digne ami !

Tous les verres se choquèrent contre le mien. Je t'avoue alors que, sans avoir bu plus que les autres, je me sentis grisé tout d'un coup, si bien que, pour la première fois de ma vie, j'osai prendre la parole en public. « Chers concitoyens, que je leur dis, chers concitoyens, je bois à l'avenir de Vuargnoz-Dessous ! au canton de Vaud ! à la Confédération suisse, notre patrie bien aimée, dont la devise : « Un pour tous, tous pour un » restera toujours gravée en mon cœur ! »

Le maréchal commanda encore deux litres. « C'est le comité qui paie », dit-il.

On venait de chanter *Le canton de Vaud, si beau*, quand le Crotu reprit la parole.

— Mon ami Pèdze, fit-il, me pardonnera si je lui fais du chagrin. Je n'ai rien contre sa personne, mais je voudrais pourtant dire un mot en faveur d'un citoyen qui mérite un des tout premiers d'être parmi les honneurs. Personne n'a pensé à Conrad Zwetschkentopf. Et pourtant, depuis qu'il est notre combourgeois, il n'a cessé de se dépenser de toute manière pour notre commune. C'est lui déjà qui, du temps de monsieur Jordan-Martin, nous a fait avoir la route qui mène droit au chef-lieu du district ; sans lui, nous attendrions encore notre bureau de poste et notre téléphone. Qui est-ce qui a donné de sa poche cinq cents francs pour l'éclairage électrique, et trois cents francs pour l'amenée de l'eau dans les maisons ? Encore lui. Et l'horloge du Collège, qui l'a fait venir et qui a payé tous les frais d'installation ? Lui toujours. Et les orphelins Parisod, quel est le brave cœur qui les a pris sous son toit pour ne pas les voir miser en séance de municipalité ? Et la bibliothèque populaire, qui l'a créée de toutes pièces ? Tout cela, Zwetschkentopf l'a fait simplement, pour faire le bien, et sans demander l'ombre d'un service à qui que ce soit, sans vouloir même qu'on lui dise : merci. Des citoyens de cette trempe, on n'en trouve pas à la douzaine. Ne pensez-vous donc pas qu'en le tenant à l'écart du Conseil, la commune se ferait vergogne à elle-même ?

— Pour un bon bougre, c'est un bon bougre, on ne dit pas le contraire, fit Chevalley de la Capite.

— Et puis, instruit comme le régent et le ministre ensemble ! ajouta le Crotu.

— Je m'efface devant lui, dis-je carrément.

— Pauvre ami ! marmotta le maréchal en me jetant un regard de pitié.

— C'est dit ? on porte Conrad Zwetschkentopf ? demanda le Crotu.

Tous, sauf Bolomey, levèrent la main en signe d'acquiescement.

— Cela n'empêche pas, fit Bolomey en quittant la pinte, qu'il tranche rudement de l'Allemand en causant.

On vota donc dimanche. Comment se fit-il que la liste, au lieu des quarante-cinq noms nécessaires, en portait quarante-six, et que j'y lus le mien ? Je ne me charge pas de l'expliquer, n'étant pas du comité. Mais où ma surprise fut plus forte encore, c'est en apprenant que j'étais sorti de l'urne le tout premier, avec 297 voix, tandis que ce pauvre Conrad Zwetschkentopf attrapait une de ces vestes qui peuvent servir de linceul à un candidat... Ce que c'est pourtant que de parler faux-romand et de porter un nom à coucher à la rue ! »

Pour copie conforme :

V. F.

Sujet de discours.

Un Lausannois est invité à la soirée familière d'une société de jeunesse du Jorat. Le banquet terminé, les productions commencent.

— Vous voulez bien nous dire quelque chose, M. P... ? demande le président au citadin.

— Oh ! non, je vous prie, je ne sais rien.

— Mais si, un tout petit quelque chose, quoi que ce soit.

— Non, je vous assure, je ne chante pas, je ne déclame pas : j'applaudis ; c'est tout.

— Eh bien, faites-nous au moins un discours.

— Un discours ?... Mais, sur quoi ? Je ne saurais vraiment que dire.

— Mais, c'est bien simple ; savez-vous pas nous remercier pour l'aimable accueil qu'on vous a fait.

Les « quatre-heures ».

Priver nos bons Vaudois de leur verre de « petit blanc », serait cruel. Aussi n'y songe-t-on point.

Priver nos ménagères de leur tasse de café, serait pis encore ! Et c'est pourtant ce que certains savants et médecins — il semble qu'ils aient tâche de nous gâter le plaisir de vivre — ont voulu tenter. A les en croire, le café était un poison ; oui, ils disaient bien : un poison.

Heureusement, on a bien vite remis les choses au point et, de toute cette campagne, il n'est resté qu'une vérité, qu'eût pu signer M. de la Palisse, c'est que, pour le café comme pour toute chose, l'abus seul est dangereux.

Il est de fait qu'il est certains pays — le nôtre en est peut-être — où l'on fait un véritable abus du café.

Ainsi, en Allemagne, au pays rhénan, les femmes d'ouvriers consomment des quantités

incroyables de café. A tous les repas, et même en dehors des repas, ces femmes boivent constamment du café, la cafetière chauffant toujours sur le poêle. Il y en a qui ne consomment pas moins d'une livre de café par semaine et quelquefois même davantage.

Les choses se passent exactement de la même façon à l'île de Groix. Là, les femmes de pêcheurs s'abreuvent de café et n'hésitent pas à en mettre même dans le biberon de leurs enfants! Leur passion pour le café est telle que, lorsqu'elles vont aux champs, elles emportent toujours, dans leurs poches, une provision de grains de café, qu'elles croquent en travaillant.

Dans le même ordre d'idées, on peut encore citer les gens qui prennent beaucoup de café, soit pour chasser le sommeil et pouvoir travailler la nuit, soit pour éprouver cette excitation particulière qui fait disparaître la fatigue et faciliter le travail intellectuel. L'étudiant qui prépare un examen ou un concours, l'employé de bureau qui, le soir venu, fait encore des écritures chez lui; l'ouvrière qui, pressée par la « saison », passe des nuits blanches, sont dans ce cas.

C'est dans ces conditions qu'on peut observer les accidents que les médecins désignent sous le nom d'intoxication caféinique. Mais ces accidents ne sont jamais bien graves: palpitations, maux de tête, tremblements des mains, malaises de peu d'importance auxquels s'ajoutent parfois des troubles de la vue et des vertiges.

Cependant, parmi ces accidents, il en est un fort pénible: ce sont les démangeaisons. Celles-ci acquièrent parfois une telle intensité que les malades, c'est-à-dire les amateurs de café, en arrivent à se gratter avec la pointe d'un couteau. Ce fait extraordinaire a été bel et bien constaté par le docteur Jeanselme chez les personnes travaillant la nuit aux halles de Paris et qui ne résistent au sommeil qu'en absorbant chaque fois jusqu'à un litre de café. Au reste — chose peu connue — le café exerce toujours une action particulière sur la peau. Ainsi, dans une expérience, on a donné du café fort à une trentaine de malades atteints d'affections cutanées diverses. Dès le lendemain, un tiers d'entre eux ont présenté de nouvelles éruptions. Il paraît que c'est surtout dans l'eczéma que le café irrite la peau.

Mais, pour en revenir à l'intoxication par le café, il faut bien dire qu'elle est excessivement rare. Savez-vous combien le docteur Bomby en a compté de cas depuis le commencement du siècle dans tous les pays du monde? Juste soixante! C'est peu, et l'on se demande si cette rareté ne tient pas à ce que le café, comme tous nos aliments, est plus ou moins falsifié.

— Madame Louise, encore une tasse?

— Eh bien, volontiers; et je reprendrai aussi un peu de votre « taillé »; il est exquis.

Liquidation. — Au tribunal:

L'AVOCAT. — Non, mon client n'a pas fraudé son vin. Son vin est authentique. Voici, d'ailleurs, la facture qui porte la mention véridique de « raisins frais... » Cette facture, c'est notre acte de naissance.

LE PRÉSIDENT. — Et l'acte de baptême?

Pas cornards. — Un procès qui vient de se dérouler à Paris, devant le tribunal de police — procès intenté par un ouvrier contre son patron à la suite d'un accident de travail — a révélé l'existence d'une singulière industrie: la fabrication des escargots.

Le fabricant fait cuire du mou de veau, le passe dans une machine spéciale très ingénieuse qui le taille en spirale. Il n'y a qu'à introduire les dites spirales dans des coquilles vides et les enduire d'un produit beurré.

Lè vôte.

Vaitcé lè vôte que r'arrevant. Seimblie pas que lài ausse dza quatr'ans qu'on votève po lo gros Isaa à Frédéric et po Louis dau Carrol! Et ma fâi, sti an ie foudrà lè renomma avoué lè z'autro conselié communau et lè cardinau. Ein a bin qu'ant pouère de pas reveni, cliiau que sè sant fè mau valiâi du la quatr'ans ào que l'ant fè dâi cavillie.

Po sè preparâ, pertôt tignant dâi z'asseimblâie, dâi confereince, dâi tenablie, dâi reunîon, iò on envoie po dèvesâ lè pllie grand minna-mor, cliiau que l'ant lo fi lo mi copâ et que savant lo mi rebriguâ. Et la pe grant'eimpartiâ dau teimps, quand on a oïu Pierro, Moïse et Djan on n'ein sâ pas mé que dèvant. L'è qu'ora, avoué ti cliiau parti, l'eimbouëlant lè z'affère que faut dâi malin greliet por lài sè recongnâitre. N'è pas quemet dâi noutron dzouveno teimps iò lài avâi rein qu'on bord, lo secretéro l'inscrisâi lè nom su lè beliet por tota la coumouna, on comptève lè liste et on savâi diéro de dzein l'avant votâ por no. Ora, alla-lâ fère dinse avoué voutrè ristou, voutrè démocrate et voutrè socialiste: on lài vâi atant qu'ao mâtet dau bou dào Dzorât âotre la né quand plliu.

Lè ristou ie vo diant:

« Vota po noutrè gaillâ et vo n'arâi binstout pe rein que dâi retso per tsi no, po cein que voliant èmèluâ la pouretâ.

Vive la coumouna! »

Et lè démocrate vo contant:

« Lè noutrè sant bin lè meillâo, se l'è leu que vignant conselié, vo z'ite su que vo n'arâ quasu pemin d'impoût à payi, câ voliant èconomisâ fermo.

Vive la coumouna! »

Et pu lè socialiste:

« N'est pas veré, lè z'attiutâ pas, ie dzanliant lè z'autro; l'è lè noutrè que faut mettre et vo n'arâi binstout pe rein fauta de travaillieintrè lè repé.

Vive la coumouna! »

Et pu, on iadzo que lài sant, l'è tot ma mère m'a fè, ào quemet on dit: « Dau teimps, dâi femâle et dâi gouvernemeint faut pas s'ein mèlliâ, du qu'on lài avance rein ». D'ailleu, dein lo gouvernemeint l'è quemet dein lè dzeinelhire: cliiauzique que sant su lè bâton cailiant su lè z'autro.

On coup, à dâi vôte pè Guegnemotî, l'avant fè onn'asseimblâie; lài avâi on cor que l'ètai aguelhî dessus on bosset veri à bocllion et fasâi on discou que sè desâi que cliiau qu'irant su lè reing dein son parti l'ètai lè meillâo de ti; que se tot lo Consèl ètai on quegnu âi premiaux, leu sarant lè premiaux et lè z'autro lo revon. Et patati, et pu çosse et pu cein, que sè cor à li n'avant rein que dâi boune z'idée, que l'irant à tsevu sula veretâ!

— Oûi, chers concitoyens, que làu fasâi ein piateint, câ tot lài allève, lè pî, lè man, la tita, la leinga, en vous parlant comme ça je suis sur la base même, sur le fondement de la vérité qui ne me fera jamais trébucher et qui ne s'effondrera pas.

N'avâi pas oncora fini de dere: « qui ne s'effondrera pas » que tot don coup vaitcé lo lan dau fond dau bosset qu'ire on bocon pourri que sè trosse et... rrau, patapon... noutron minna-mor tsi tot drâi avau ein matsouilleint oncora: « qui ne s'effondrera pas... diabe mè bôurlâ se su pas avau! »

Vo z'arâi faliu oûre lè recaffâie dâi dzein qu'attiutâvant.

Eh bin! s'on mettâ su on bosset (que lo fond pusse sè trossâ à la première dzanlie) ti cliiau que fant dâi discou de vôte, crâo qu'ein a bin que porrant pas dèvesâ grand teimps sein tsesi avau.

MARC A LOUIS.

Rectification.

On a répandu des bruits tendant à faire croire au public que la gare centrale de Lausanne serait classée dans les monuments historiques. Pour couper court à ces rumeurs la direction des C. F. F. informe la population lausannoise qu'il est question de remplacer la dite gare centrale provisoire par une gare définitive. — On espère pouvoir commencer les travaux d'ici à 10-12 ans.

Les archéologues qui désirent conserver un impérissable souvenir de la plus extraordinaire construction provisoire du XIX^e et XX^e siècle sont invités à prendre sans retard des clichés de ce monument.

(Le Coryphée)

Organe du Chœur d'hommes de Lausanne.

Logique infantine. — Lequel aimerais-tu mieux d'être, toi, gendarme à pied ou gendarme à cheval? demande le frère.

— J'aimerais mieux être gendarme à cheval, répond la sœur, parce que, s'il venait des voleurs, je pourrais me sauver plus vite.

Je suis là. — En voyage de noces:

ELLE. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami! Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne?

LUI (tendrement). — Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule!...

Quel garde-manger?

On vient d'inaugurer, pour le service entre l'ancien et le nouveau monde, un paquebot immense, l'« Amérique ». Voici les approvisionnements qu'il emporte à chaque voyage: 1,000 tonnes d'eau potable, 16,000 livres d'huile, 35,000 livres de viande fraîche, 2,500 livres de viande fumée, 5,000 livres de volaille, 2,000 livres de poisson frais, 2,000 livres de fromage, 8,500 livres de beurre et de lard, 14,000 livres de pain, 50,000 livres de pommes de terre, 10,000 livres de viande de conserve, 1,000 livres de gibier, 8,000 livres de légumes frais, 9,000 livres de légumes secs, 9,000 livres de fruits de conserve, 3,800 livres de café et de thé, 6,500 litres de lait, 30,000 œufs, 22,000 bouteilles de vin, de spiritueux et d'eau minérale, 13,000 litres de bière, vingt tonnes de glace, 1,000 portions de crème glacée et 3,000 boîtes de pâtisseries diverses.

Quel temps fera-t-il?

Voici certes un avis peu fait pour plaire à notre excellent M. Caprè, qui, en son castel de Chillon, dispose de la pluie et du beau temps et en qui les Montreusiens, tout particulièrement, ont mis toute leur confiance. Il est vrai qu'il leur a toujours prédit l'arrivée du soleil. Et le soleil, ami de Montreux, n'a jamais manqué au rendez-vous.

Donc, un des membres du bureau météorologique de Paris, à qui l'on demandait s'il est possible d'annoncer d'avance le temps qu'il fera, répondit:

« Il est impossible à quiconque — à quiconque, vous m'entendez — de prédire le temps qu'il fera plus de quarante huit heures à l'avance. Normalement, les prévisions ne doivent même porter que sur les vingt-quatre heures. Alors on a quatre-vingt-dix chances sur cent pour ne pas se tromper. Il en reste encore dix pour l'erreur. Mais, à quarante-huit heures d'intervalle, on tombe rarement juste. Et, au-delà, on ne sait plus. Notez que je ne vous donne pas là mon opinion personnelle. C'est celle de tous les services météorologiques du monde.

» Voilà plus de cinquante ans que, sur tous les points du globe, les savants tentent d'arracher à l'atmosphère le secret de ses fluctuations, parfois si subites. Ils cherchent sans